

APERÇU DE LA SITUATION DES ENQUÊTES DE DÉLINQUANCE AUTO-REPORTÉE EN EUROPE

MARCELO F. AEBI

I - INTRODUCTION

Un séminaire sur les enquêtes de délinquance auto-reportée organisé par le réseau CrimPrev s'est déroulé à Paris du 17 au 19 janvier 2007. Sept rapports portant sur douze pays ont été présentés. Les pays abordés sont la Belgique, l'Angleterre, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, l'Irlande du Nord, l'Écosse, la Suède et le Pays de Galles. Ce bref article constitue une synthèse de ces rapports et présente une analyse globale concise de la place qu'occupent les enquêtes de délinquance auto-reportée en Europe. Dans la première partie, j'ai inclus un court résumé de chaque présentation et, dans la deuxième partie, j'ai tenté de les combiner afin d'offrir un aperçu de la situation générale en Europe.



Avant de présenter chaque pays, il semble important de clarifier la terminologie utilisée. Les enquêtes de délinquance auto-reportée sont des études au cours desquelles on demande à des personnes, en général des adolescents, de fournir des informations sur leurs comportements *délinquants*. Toutefois, la terminologie peut prêter à confusion pour deux raisons. Premièrement, les répondants donnent des informations non seulement sur la délinquance, mais aussi sur leur style de vie en général, leurs attitudes par rapport à différents sujets, leur famille, leur école, leurs amis et beaucoup d'autres facteurs sociodémographiques. On peut donc considérer que la délinquance est la variable dépendante de ces enquêtes et que les personnes fournissent également de nombreuses informations sur les variables indépendantes qui sont censées être liées à la délinquance. La deuxième raison tient au fait que le concept de délinquance peut lui aussi être trompeur. Il va sans dire que la délinquance, comme tout autre concept, est une construction sociale. Cependant, il faut rappeler que dans la littérature criminologique il est utilisé dans un sens très large. En fait, dans la plupart des pays européens, un grand nombre de comportements concernés par une enquête de délinquance auto-reportée ne sont pas considérés comme des infractions. Ces comportements incluent, par exemple, la fugue, l'école buissonnière, ou, dans des pays comme l'Espagne et l'Italie, la consommation de drogues dans un lieu privé. Dans ce rapport, le terme « délinquance » est utilisé au sens large et renvoie donc à toutes les formes de comportements antisociaux ou déviants, même si le droit pénal ne les définit pas comme des infractions.

Enfin, les enquêtes par auto-déclaration sur l'usage de drogues ne sont pas incluses dans ce rapport mais il faut rappeler que celles-ci sont menées actuellement dans pratiquement tous les pays européens. Par exemple, tous les pays présentés ici participent à l'ESPAD (*European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs*) Programme d'enquête européenne sur la consommation d'alcool et d'autres drogues auprès de jeunes de 16 ans scolarisés).

II - RAPPORTS NATIONAUX

I - FINLANDE

Le travail de terrain de la première enquête finlandaise de délinquance auto-reportée a été réalisé en 1959 et les résultats ont été publiés au début des années 1960. Cette enquête faisait partie du *Nordic Drafter Research Program* (programme nordique de recherche sur les conscrits) et concernait d'autres pays scandinaves dans lesquels des enquêtes similaires étaient menées dans les années 1960. La technique a rarement été utilisée entre le milieu des années 1970 et les années 1990. Toutefois, plusieurs enquêtes ont été réalisées depuis lors. De plus, la Finlande a été le seul pays nordique à participer à la première *International Self-Reported Delinquency Study* (ISRD – étude internationale de délinquance auto-reportée) en 1992 et participe à la deuxième vague. Ces deux enquêtes portent sur un échantillon de la population d'une ville (Helsinki), mais parallèle-



ment, le pays a développé une série d'enquêtes nationales.

La Finlande a donc lancé en 1995 la *Finnish Self-Report Delinquency Study* (FSRD – enquête finlandaise de délinquance auto-reportée) qui est menée périodiquement dans les écoles sur des échantillons d'élèves de classes de 3^{ème}. Les résultats disponibles les plus récents concernent l'année 2004 et la FSRD a été à nouveau menée en 2008. D'autre part, depuis 2000-2001, la *Finnish School Health Survey* (enquête finlandaise de santé menée dans les écoles) comporte également quelques questions sur la délinquance auto-reportée. Il s'agit d'une enquête à grande échelle et qui offre des résultats au niveau municipal.

D'autre part, le pays a mené récemment une *Young Male Crime Survey* (YMCS – enquête de délinquance chez les hommes jeunes) à l'aide du même questionnaire utilisé en 1962 dans le cadre du *Nordic Draftee Research Program*. Cette enquête permettra aux chercheurs d'établir des comparaisons intéressantes sur la délinquance dans les années 1960 et celle des années 2000. L'échantillon est constitué d'hommes jeunes qui effectuent la visite médicale de conscription et qui sont donc légèrement plus âgés que les adolescents constituant la plupart des échantillons européens.

La Finlande a également participé à la *Mare Balticum Youth Victimization Survey* (enquête de victimation et de délinquance chez les jeunes dans les régions de la Mer Baltique) qui a été réalisée en 2002-2003. Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette enquête comportait une échelle d'auto-déclaration de délinquance. Enfin, le pays prend également part aux enquêtes de l'ESPAD.

Pour résumer, on peut dire qu'en Finlande les enquêtes de délinquance auto-reportée ont été institutionnalisées et constituent un outil courant de mesure de la délinquance. Par conséquent, elles jouent un rôle dans l'élaboration des politiques en matière de délinquance. Par exemple, le ministère de la Justice a utilisé les données d'auto-déclarations pour son estimation de la situation et des tendances de la délinquance dans le pays. De plus, les résultats de la FSRD ont été pris en compte par les comités de réforme du droit en ce qui concerne les jeunes délinquants ainsi que pour la planification du *Finnish National Violence Reduction Program* (programme national finlandais de réduction de la violence).

2 - SUÈDE

La Suède était, elle aussi, parmi les premiers pays européens à introduire les enquêtes de délinquance auto-reportée au tout début des années 1960, dans le cadre du *Nordic Draftee Research Program*. La technique a été en quelque sorte abandonnée vers le milieu des années 1970 mais, depuis le début des années 1990, le pays mène de enquêtes similaires de façon régulière.

Ainsi, en 1995, la Suède a mené une enquête nationale de délinquance auto-reportée qui est, depuis 1999, réalisée tous les deux ans.



L'échantillon varie de 5 000 à 10 000 élèves de classes de 3^{ème}.

La Suède participe aussi à la deuxième ISRD. De plus, des enquêtes locales ou régionales sont menées régulièrement sur des échantillons relativement importants d'élèves de lycée.

En bref, la Suède est également un pays où les enquêtes de délinquance auto-reportée ont été institutionnalisées et constituent aujourd'hui un moyen courant de mesure de la délinquance. Par conséquent, les résultats des enquêtes nationales sont utilisés dans les débats politiques portant sur la criminalité et sa prévention. Leur influence sur les politiques publiques s'observe essentiellement au niveau local.

3 - ROYAUME-UNI ET IRLANDE

Depuis le début des années 1960, trente enquêtes de délinquance auto-reportée importantes, recueillant des données sur plus de 140 000 individus, ont été menées au Royaume-Uni et en Irlande. Plusieurs études régionales et locales ont également été réalisées. L'Irlande du Nord, l'Angleterre et le Pays de Galles ont participé à la première ISRD, et l'Irlande, l'Irlande du Nord et l'Écosse participent à la deuxième.

La plupart des enquêtes de délinquance auto-reportée ont été réalisées au Royaume-Uni, la plus connue étant sans doute la *Cambridge Study on Delinquent Development* (étude sur le développement des délinquants menée à Cambridge) qui couvre une période de 40 ans (1961-2004). Au cours des dernières années, de nouvelles études longitudinales ont été lancées comme la *Peterborough Adolescent and Young Adult Development Study* (étude sur le développement des adolescents et des jeunes adultes menée à Peterborough), l'*Edinburgh Study of Youth Transitions and Crime* (l'étude de la jeunesse comme période de transitions et de délinquance menée à Edimbourg), et la *Belfast Youth Development Study* (étude sur le développement des jeunes menée à Belfast). À ce titre, il faut noter que même si les échantillons utilisés au Royaume-Uni et en Irlande sont essentiellement constitués d'adolescents, il existe quelques exceptions notables d'échantillons constitués d'adultes.

Bien que les enquêtes de délinquance auto-reportée aient été utilisées de façon plus ou moins constante depuis les années 1960, on note une augmentation nette du nombre d'études menées depuis les années 1990. Au Royaume-Uni, cette augmentation est probablement due au fait que l'administration centrale, c'est-à-dire la principale source de financement de ces études, a changé son approche de la criminalité en lançant des campagnes ayant des slogans tels que « durs avec le crime, durs avec les causes du crime ». L'objectif de ces campagnes était de développer des dispositifs «preuves à l'appui» et cela nécessitait évidemment des données empiriques.

L'un dans l'autre, le nombre et la diversité des enquêtes de délinquance auto-reportée au Royaume-Uni sont impressionnants. Les informations fournies par les enquêtes disponibles représentent une



véritable source d'inspiration pour l'élaboration des politiques publiques. Ainsi, la *Cambridge Study on Delinquent Development* a fortement influencé les responsables de l'élaboration des politiques et inspiré en partie la réforme du système de justice pour les mineurs en mettant l'accent sur la détection précoce des comportements problématiques et des pratiques parentales inefficaces. Par ailleurs, les enquêtes de délinquance auto-reportée menées au Royaume-Uni ont souvent été utilisées pour tester la validité et la fiabilité de ce moyen de mesurer la délinquance ainsi que pour le développement et la mise à l'épreuve des théories criminologiques.

4 - ALLEMAGNE

En Allemagne, les premières enquêtes de délinquance auto-reportée ont été réalisées à la fin des années 1960 et au début des années 1970 sur des échantillons locaux ou régionaux.

Comme pour la plupart des pays, la majeure partie des recherches allemandes basées sur ces enquêtes était centrée sur des populations adolescentes. Toutefois, depuis les années 1980, l'enquête ALLBUS (enquête sociale générale allemande) est menée tous les deux ans et, depuis 1990, elle comporte quatre questions portant sur la délinquance auto-reportée. Comme cette enquête porte sur un échantillon national de la population allemande, les répondants sont essentiellement des adultes. Suivant le modèle suisse, la technique de l'auto-déclaration a également été utilisée avec des adultes pour l'évaluation de l'implication dans la délinquance des participants à des programmes de prescription médicale d'héroïne.

Étant donné que les premières enquêtes de délinquance auto-reportée étaient menées dans différentes régions et à l'aide de différentes méthodologies, la comparaison des résultats se révélait difficile. Cependant, au cours des années 1990, le *Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen* (KFN – Institut de recherche criminologique de Basse-Saxe) a élaboré un questionnaire que l'on a dès lors utilisé dans de nombreuses villes allemandes. De surcroît, dans certaines de ces villes, l'enquête KFN est utilisée régulièrement.

L'Allemagne est également un des rares pays européens où des études longitudinales basées sur des enquêtes de délinquance auto-reportée sont disponibles. Ces études sont réalisées à l'échelle locale dans différentes villes et certaines d'entre elles incluent des comparaisons avec des données officielles. La plupart de ces études ont débuté dans les années 2000 mais, de 1977 à 1996, une étude longitudinale a suivi un groupe de 399 jeunes âgés de 13 à 25 ans. Enfin, l'Allemagne participe également à la deuxième ISRD.

Pour résumer, l'Allemagne a une longue tradition d'enquêtes de délinquance auto-reportée, mais la technique n'est pas encore institutionnalisée. Les enquêtes se déroulent au niveau local ou régional et, bien que le ministère de l'Intérieur allemand ait financé récemment une enquête de grande ampleur, tous les *Länder* allemands n'y



ont pas pris part. Étant donnée l'organisation fédérale du pays, il est difficile de prévoir si des enquêtes nationales seront effectivement menées. Comme ce fut le cas pour la Suisse, les résultats positifs des programmes de prescription médicale d'héroïne mesurés à l'aide des enquêtes de délinquance auto-reportée ont eu une forte influence sur les politiques allemandes en matière de drogue. Toutefois, ces enquêtes n'ont pas encore eu de gros impact sur les politiques criminelles, bien qu'elles soient régulièrement citées dans les rapports périodiques sur la sécurité publiés par le gouvernement allemand.

5 - PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, les premières enquêtes de délinquance auto-reportée ont été menées dans les années 1970 et de nombreuses enquêtes ont été réalisées au cours des années suivantes.

Actuellement, le WODC (*Wetenschappelijk Onderzoek- en Documentatiecentrum* – Centre de recherches et de documentation scientifiques) mène de façon systématique des enquêtes de délinquance auto-reportée sur des échantillons représentatifs d'adolescents néerlandais. La *WODC Monitor* (observatoire du WODC) réalise l'étude tous les deux ans. D'autre part, le *Netherlands Institute for Social Research* (SCP – Institut néerlandais pour la recherche sociologique) et le *National Instituut voor Budgetvoorlichting* (NIBUD, Institut national néerlandais de la consommation) financent également de telles enquêtes.

Depuis le milieu des années 1980, les enquêtes de délinquance auto-reportée sont utilisées pour tester différentes théories criminologiques dont la théorie de l'association différentielle, la théorie de la désorganisation sociale, la théorie de la contrainte et la théorie du lien social. Les effets de la pauvreté, des pairs et du quartier ont également été étudiés. Par ailleurs, certains chercheurs ont testé la fiabilité et la validité de ces enquêtes ainsi que leur utilisation avec des échantillons constitués d'adultes.

Comme on peut le remarquer, aux Pays-Bas, les enquêtes de délinquance auto-reportée sont institutionnalisées et ont une influence non seulement sur les travaux universitaires mais aussi sur l'élaboration des politiques publiques.

6 - BELGIQUE

En Belgique, la première enquête de délinquance auto-reportée a été menée en 1976 sur un échantillon local. Dans les années 1980, deux autres enquêtes ont été réalisées dans les deux régions linguistiques du pays. Le pays a participé à la première ISRD en 1992 avec un échantillon d'habitants d'une ville (Liège) et participe aussi à la deuxième ISRD avec des échantillons constitués dans les deux régions linguistiques.

Depuis les années 1990, aucune enquête de délinquance auto-reportée représentative et à grande échelle n'a été menée de façon



systématique, mais des recherches sont généralement réalisées sur des échantillons urbains. Ainsi, deux enquêtes basées sur des échantillons à grande échelle ont été réalisées dans la région flamande et à Bruxelles dans les années 2000. Toutefois, il est possible que la création récente par trois institutions d'une plate-forme pour la recherche sur l'adolescence conduise à une mise en œuvre plus systématique de ces enquêtes.

En bref, les enquêtes de délinquance auto-reportée ne sont pas encore institutionnalisées en Belgique et elles ne semblent pas jouer de rôle majeur dans l'élaboration de politiques criminelles. Néanmoins, elles ont été utilisées pour tester et développer les théories criminologiques.

7 - ITALIE

Hormis une enquête de délinquance auto-reportée à petite échelle (N=198) menée dans une seule ville et publiée en 1980, l'histoire de ces enquêtes en Italie est étroitement liée au projet ISRD. Le pays a participé à la première ISRD en 1992 avec un échantillon de trois villes et le questionnaire a été utilisé à nouveau dans une de ces villes au milieu des années 1990. L'Italie participe à la deuxième ISRD.

Des recherches sur le harcèlement à l'école sont menées dans différentes villes et différentes régions depuis le milieu des années 1990 à l'aide d'enquêtes de délinquance auto-reportée. Dans ce cas précis, le questionnaire ISRD a parfois été associé à un questionnaire spécifique au harcèlement à l'école.

Au total, les enquêtes de délinquance auto-reportée ne sont pas institutionnalisées en Italie et les résultats obtenus sont principalement utilisés par la communauté scientifique. Par conséquent, ces enquêtes ne jouent pas de rôle majeur dans l'élaboration de politiques publiques nationales. Néanmoins, on sait qu'elles ont été utilisées au niveau local dans la ville de Sienne.

8 - FRANCE

La France a été le dernier des pays mentionnés par ce bilan à introduire les enquêtes de délinquance auto-reportée. La première étude de ce type a été menée en 1999 sur des échantillons de deux villes puis publiée en 2001. Le questionnaire était basé sur celui qui avait été utilisé lors de la première ISRD. En 2003, une deuxième enquête a été menée selon la même méthodologie dans l'une des deux villes concernées par l'enquête de 1999. Le pays participe à la deuxième ISRD.

La violence à l'école est également mesurée à l'aide de la technique de l'auto-déclaration depuis le milieu des années 1990. Dans ce cadre, l'enquête repose sur un questionnaire centré sur la victimation, mais il inclut également d'autres questions sur les violences auto-déclarées. Le même questionnaire a été par la suite réutilisé dans d'autres pays, ce qui a offert la possibilité d'établir des compa-



raisons entre les pays. Une étude récente se base sur des questions ouvertes portant sur la violence à l'école qui sont ensuite recodées par le chercheur.

Il est clair que les enquêtes de délinquance ne sont pas du tout institutionnalisées en France. Les résultats obtenus par les quelques enquêtes disponibles sont utilisés par la communauté scientifique mais ne jouent aucun rôle dans l'élaboration des politiques publiques. Les enquêtes sur la toxicomanie citées par la nouvelle loi sur la prévention de la délinquance introduite en 2007 constituent les seules exceptions.

III - APERÇU GÉNÉRAL

1 - APERÇU HISTORIQUE

Dans le domaine criminologique, on peut retracer les origines de la première utilisation de la technique de l'auto-déclaration pour mesurer la délinquance aux travaux réalisés par Porterfield aux États-Unis dans les années 1940. La technique a été améliorée au cours des années 1950 et une grande avancée a été faite en 1957 quand Short et Nye ont mis au point la première échelle de délinquance établie sur la base des enquêtes de délinquance auto-reportée.

Les pays scandinaves et le Royaume-Uni ont été les premiers États européens à introduire les enquêtes de délinquance auto-reportée. Au Royaume-Uni, la technique fut adoptée en 1961 par la *Cambridge Study in Delinquent Development* (1961-2004), qui a été la première étude longitudinale européenne de ce type. Dans les années qui ont suivi, de nombreuses enquêtes ont été menées et, depuis la fin des années 1990, le nombre d'enquêtes de ce type menées au Royaume-Uni a véritablement explosé. Dans les pays scandinaves, les premières enquêtes de délinquance auto-reportée avaient été menées dans le cadre du *Nordic Draftee Research Program* (1961-1964). La conception de ces enquêtes a permis d'établir des comparaisons entre les pays et ont conduit à toute une série de publications jusqu'en 1974. Toutefois, la technique ne fut par la suite que rarement utilisée jusque dans les années 1990.

En réalité, les recherches basées sur les études de délinquance auto-reportée ont été rarement utilisées pendant cette période, à l'exception des quelques études réalisées en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, ainsi que celles déjà citées pour la Grande-Bretagne.

La situation a changé de façon radicale au début des années 1990. L'utilisation des enquêtes de délinquance auto-reportée s'est alors répandue en Europe. Les différentes raisons de ce changement sont exposées dans la conclusion de cet article.

2 - MÉTHODOLOGIE

Les échantillons utilisés dans les enquêtes européennes de délinquance auto-reportée sont généralement constitués d'adolescents et de nombreuses enquêtes ont été menées dans des écoles. Certaines



enquêtes cependant, réalisées avec des adultes notamment dans le cadre d'études longitudinales, et des échantillons spéciaux, comme les usagers de drogues et les détenus, constituent des exceptions.

La validité et la fiabilité de cette mesure de la criminalité ont été testées dans quelques pays européens. Il faut d'ailleurs noter que les enquêtes ont été menées à l'aide de techniques d'administration différentes. Il peut ainsi s'agir de questionnaires papier remplis à la main, d'entretiens en face à face, d'entretiens personnels assistés par ordinateur, d'enquêtes par ordinateur ainsi que des combinaisons de ces modes d'administration comme l'association de l'utilisation d'enveloppes fermées associée à des entretiens personnels.

3 - ENQUÊTES DE DÉLINQUANCE AUTO-REPORTÉE ET THÉORIE CRIMINOLOGIQUE

Les enquêtes de délinquance auto-reportée représentent un outil majeur pour le développement et la mise à l'épreuve des théories criminologiques, en particulier de celles qui tentent d'expliquer la délinquance juvénile. En fait, depuis les années 1960, la plupart des théories criminologiques ont été développées sur la base des résultats obtenus par de telles enquêtes. Aux États-Unis, la théorie du contrôle social formulée par Travis Hirschi et la théorie générale du crime élaborée par Michael Gottfredson et Travis Hirschi en sont des exemples paradigmatiques. En Europe, ces enquêtes jouent un rôle très important dans le développement de la théorie cognitive intégrée du potentiel antisocial développée par David Farrington, et la théorie de l'action située de Per-Olof Wisktröm. D'autre part, les enquêtes de délinquance auto-reportée, sont utilisées régulièrement pour tester les théories existantes. Par exemple, le premier questionnaire de l'ISRD s'inspirait essentiellement de la théorie du contrôle, et le deuxième comporte d'autres approches théoriques. Cette démarche, la combinaison de différentes théories, est utilisée dans la plupart des études contemporaines, dont l'*Edinburgh Study of Youth Transitions and Crime*, la *Belfast Youth Development Study* et les enquêtes *KFN*. Il arrive que les résultats des enquêtes de délinquance auto-reportée soient confrontés aux mesures officielles de la délinquance, comme les statistiques de police, des tribunaux ou des condamnations, mais ces mesures fournissent beaucoup moins d'informations sur les auteurs d'infractions que les enquêtes, notamment en ce qui concerne leur histoire personnelle et leur style de vie.

4 - ENQUÊTES DE DÉLINQUANCE AUTO-REPORTÉE ET POLITIQUES CRIMINELLES

Au niveau national, l'influence des enquêtes de délinquance auto-reportée sur les politiques criminelles est clairement liée à celle de cet indicateur dans chaque pays. Il semblerait que, dans les pays ayant une faible tradition de conduite de telles enquêtes, celles-ci ne jouent pas un rôle majeur dans l'élaboration des politiques criminelles ou qu'elles aient une influence uniquement au niveau local (par ex. en Italie). Par ailleurs, quand cette mesure de la délinquance devient un



élément de la scène criminologique, elle est souvent prise en compte dans l'élaboration de telles politiques. C'est essentiellement le cas au Royaume-Uni où la *Cambridge Study in Delinquent Development* a inspiré certaines des réformes du droit. Dans les pays comme la Finlande, l'Allemagne et les Pays-Bas, les enquêtes de délinquance auto-reportée jouent également un rôle dans les débats politiques portant sur la délinquance et sa prévention.

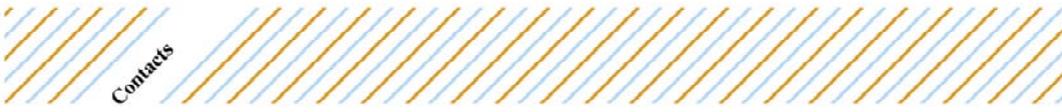
IV - CONCLUSION

Les rapports nationaux résumés dans cet article indiquent que dans des pays comme la Finlande, les Pays-Bas et la Suède, les enquêtes de délinquance auto-reportée ont été institutionnalisées et que des enquêtes nationales sont menées de façon régulière, ce qui permet d'établir des séries chronologiques. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont également une forte tradition en la matière et, bien qu'il n'y ait pas d'enquêtes nationales périodiques, un nombre très élevé d'études sont réalisées, y compris des études longitudinales. L'Allemagne mène aussi des enquêtes longitudinales ainsi que des études transversales régionales et locales de façon plus ou moins régulière. Enfin, en Belgique, en France et en Italie, les enquêtes de délinquance auto-reportée ne sont pas institutionnalisées mais les enquêtes sont menées de façon ponctuelle et ces trois pays prennent part à la deuxième ISRD.

Ce rapport indique également que l'utilisation d'enquêtes de délinquance auto-reportée a nettement augmenté depuis les années 1990. Selon moi, la principale raison en est que la plupart des responsables de l'élaboration des politiques, des criminologues et le public en général étaient convaincus que la délinquance avait augmenté au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, même si les tendances au renvoi des infractions ont elles aussi augmenté. En conséquence de quoi des fonds publics, qui représentent la source principale de financement de ces enquêtes, ont été alloués. Le climat politique des années 1990 qui, dans de nombreux pays, s'accompagnait d'une tendance à développer des politiques publiques fondées sur des données factuelles, a également joué un rôle. Par ailleurs, on ne peut ignorer que les développements techniques ont simplifié les processus de saisie et d'analyse des données. À l'heure actuelle, un chercheur n'a besoin que d'un petit ordinateur et d'un logiciel approprié pour analyser un échantillon constitué d'un millier d'individus. De plus, l'expérience positive qu'a été la première ISRD en 1992 – dans laquelle onze des quatorze pays participants étaient européens – a montré qu'il était possible de développer une recherche commune et comparative et a également conduit à l'élaboration d'un questionnaire commun, réutilisé plus tard dans de nombreuses études. Enfin, la création de l'*European Society of Criminology* (ESC – société européenne de criminologie) en l'an 2000 a fourni un forum sur lequel les criminologues européens peuvent se rencontrer et développer des projets communs. Ainsi, les réunions pour la préparation de la deuxième ISRD se sont déroulées pendant les rencontres annuelles de l'ESC. Vingt-six pays européens participent actuellement à l'enquête.



En bref, non seulement les enquêtes de délinquance auto-reportée semblent avoir été adoptées par la criminologie européenne comme le principal instrument de mesure de la délinquance juvénile, mais il semble clair également qu'à l'avenir, elles seront probablement utilisées davantage.



Contacts

Prof. Marcelo AEBI - Université de Lausanne - École des sciences
criminelles - ICDP - Quartier UNIL Sorge - Batochime - CH - 1015
LAUSANNE Marcelo.Aebi@unil.ch

Crimprev info n° 09 - 20 Novembre 2008

Mention légales : Directeur de la publication : René LEVY Dépôt légal : en cours ISBN n° 978 2 917565 26 1
Diffusion : Reproduction autorisée moyennant l'indication de la source et l'envoi d'un justificatif. Maquette : CampingDesign